

L'EUROPE FACE AUX ETATS-UNIS, LA CHINE ET LA RUSSIE AU XXIEME SIECLE, ENTRE VASSALISATION ET SOUMISSION : APPROCHE EXPLICATIVE DE LA NOUVELLE CONDITION D'UNE PUISSANCE IMPUISSANTE.

BAMBA Abdoulaye

*Maitre de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny
bambaabdoulaye@yahoo.fr*

Résumé

Au XXI^e siècle, l'Europe, comprise comme l'Union européenne, est partagée entre vassalisation et soumission vis-à-vis des États-Unis, de la Chine et de la Russie. Pourtant, héritière de puissances impériales et industrielles au cours des XIX^e et XX^e siècles, elle demeure une puissance économique, commerciale et normative de premier plan. Expliquer ce paradoxe constitue l'objectif du présent article. Un tel contraste s'explique fondamentalement par la vulnérabilité de l'Europe dans les domaines décisifs que sont la sécurité, la décision politique et la maîtrise des innovations technologiques, financières et cognitives du XXI^e siècle.

Mots clés : *Europe, États-Unis, Chine, Russie, Dépendance, XXI^e siècle.*

Abstract

In the 21st century, Europe, understood as the European Union, appears torn between vassalage and submission to the United States, China, and Russia. Yet, as the heir to imperial and industrial powers of the 19th and 20th centuries, it remains a leading economic, commercial, and normative power. Explaining this paradox is the central question of this article. The article argues that this paradox is fundamentally explained by Europe's vulnerability in the crucial areas of security, political decision-making, and the mastery of 21st-century technological, financial, and cognitive innovations.

Keywords: *Europe, United States, China, Russia, Dependency, 21st century.*

Introduction

En décembre 2020, (J. Borrell, 2020 :1), alors Vice-président de la Commission européenne, parlant de la situation de l'Europe, affirmait ceci :

« Voici trente ans, nous pesions un quart de la richesse mondiale. Dans vingt ans, tout porte à croire que nous ne représenterons pas plus de 11 % du PNB mondial, loin derrière la Chine, qui en représentera le double, derrière les États-Unis et leurs 14 % et à égalité avec l'Inde ».

Six ans après cette déclaration, l'histoire semble s'accélérer pour l'Europe. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a mis à nu une Europe qui n'est que l'ombre d'elle-même. En effet, s'opposant à l'adhésion de l'Ukraine à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)¹, la Russie a lancé, le 24 février 2022, une offensive militaire contre ce pays. Face à cette attaque, l'Europe, entendue ici comme l'Union européenne (UE), a adopté une posture de condamnation ferme, assortie de sanctions à l'encontre de Moscou et d'un soutien financier, humanitaire et militaire à Kiev. Toutefois, ce soutien a rapidement révélé les limites de la capacité d'action autonome européenne : pour assurer la livraison d'armes, la coordination stratégique et la dissuasion face à la Russie, les Européens s'appuient largement sur l'OTAN et, surtout, sur les États-Unis. En plus, ce recours à Washington n'est pas uniquement militaire. Il est aussi énergétique. Et ce, afin de pouvoir faire face à la riposte russe, traduite notamment par la réduction des livraisons de gaz et l'exigence du paiement en roubles. D'autant plus que face à cette riposte, certains membres de l'Union ont été contraints de faire le choix de protéger leurs approvisionnements énergétiques au détriment de la stratégie commune européenne. Et cette logique de contrainte, au-delà des champs sécuritaire et énergétique, s'observe également dans le domaine commercial, notamment dans les relations entre l'Europe et la Chine. Car, elle se trouve, là aussi, contrainte d'ajuster ses positions afin de préserver ses intérêts économiques face à un partenaire devenu difficilement contournable. En janvier 2026, l'assouplissement envisagé des droits de douane imposés aux véhicules électriques chinois par la Commission européenne, dans l'espoir d'inciter Pékin à renoncer

¹ Alliance politico-militaire créée en 1949 par plusieurs pays d'Europe et d'Amérique du Nord afin d'assurer leur défense collective et de garantir la sécurité de la zone euro-atlantique.

à la mise en place de barrières douanières sur plusieurs produits européens sensibles tels que les vins, le cognac, les produits laitiers et le porc, en est une illustration parfaite ((EU bruxelles, 2026 :1).

Ainsi, au XXI^e siècle, face aux États-Unis, la Chine et la Russie, l'Europe, semble être battue sur tous les plans. La question qu'on pourrait inévitablement se poser est celle de savoir : Pourquoi l'Europe voit-elle son poids international diminuer, face à d'autres acteurs qui continuent d'accroître leur influence au point de la faire osciller entre vassalisation et soumission ? C'est à cette interrogation que le présent article se propose de répondre. L'objectif est d'analyser les facteurs et les effets de cette dépendance asymétrique de l'Europe à l'égard des États-Unis, de la Chine et de la Russie dans l'ordre international du XXI^e siècle.

À cette fin, l'analyse, fondée sur l'exploitation de publications institutionnelles, d'articles scientifiques, d'articles de presse et de contributions accessibles en ligne, est organisée en trois parties. La première partie analyse les principaux défis que l'Europe peine à relever. La deuxième examine sa dépendance à l'égard des États-Unis, de la Chine et de la Russie. Enfin, la troisième et dernière partie s'intéresse aux effets de cette dépendance sur l'exercice de sa souveraineté.

1- Des défis majeurs non résolus : quelques raisons de l'affaiblissement

Garantir sa propre sécurité, se doter d'un système de décision efficace et s'inscrire pleinement dans la révolution technologique, financière et cognitive du XXI^e siècle : tels sont les défis majeurs que l'Europe a du mal relever.

1-1- Garantir sa propre sécurité

Le 24 février 2022, lorsque la Russie lance son offensive militaire contre l'Ukraine, l'objectif initial est, comme l'indique (P. Kirby,2022 :1), de renverser le gouvernement ukrainien et de mettre un terme à sa volonté de rejoindre l'alliance défensive

occidentale, l'OTAN. L'Ukraine y résiste certes. Mais, cette résistance s'explique en grande partie par les soutiens extérieurs dont elle bénéficie.

C'est dire que, dans un système international marqué par la persistance des rivalités de puissance, la sécurité demeure un préalable indispensable à l'autonomie stratégique² et à la stabilité politique. Toute chose qui fait de la capacité à garantir sa propre sécurité un attribut essentiel de toute puissance politique. Concrètement, cette capacité renvoie à la faculté d'un acteur (État ou organisation) à protéger son territoire, sa population et ses intérêts vitaux face aux menaces extérieures, sans dépendre d'un tiers.

L'Europe dispose-t-elle de cette aptitude ? La réponse est non. Sa défense étant assurée, depuis le 04 avril 1949, par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Or, il s'agit d'une organisation largement dominée par la super puissance américaine. Sa mise en place s'inscrit d'ailleurs dans un contexte où la sécurité des États européens s'est imposée avec acuité au lendemain de la seconde guerre mondiale, en raison de la crainte suscitée par un éventuel expansionnisme soviétique. L'ampleur des destructions matérielles, l'épuisement économique et humain, ainsi que la perte d'influence globale ayant profondément réduit la capacité de ces États à assurer individuellement, et même collectivement, leur propre défense.

Ainsi, même si l'intégration a permis des avancées significatives dans les domaines économique, commercial et normatif, la question de la sécurité repose encore sur des garanties fournies par les États-Unis. Cette situation limite la capacité de l'Europe à garantir seule sa propre sécurité et constitue un défi majeur de sa puissance contemporaine. Une puissance qui se trouve également confrontée à un autre défi essentiel : se doter d'un système de décision efficace

² De façon synthétique, l'autonomie stratégique correspond à la maîtrise souveraine des choix politiques, appuyée sur des capacités propres suffisantes pour les mettre en œuvre. Elle ne signifie ni isolement ni autarcie, mais la faculté de coopérer librement, sans contrainte imposée par une dépendance structurelle.

1-2- Se doter d'un système de décision efficace

Le 14 décembre 2023, lors d'un sommet européen à Bruxelles, une aide de 50 millions d'euros en faveur de l'Ukraine, appelée « Facilité pour l'Ukraine », a été soumise au vote des Etats membres de l'UE. Alors que 26 sur 27 Etats membres étaient prêts à approuver cette aide, la Hongrie, pour des raisons qui lui sont propres³, a posé son veto, empêchant ainsi l'adoption du budget. Et ce n'est que le 1^{er} février 2024, à l'occasion d'un sommet extraordinaire portant sur la question, qu'un accord a été trouvé et que le veto a été levé, soit environ deux mois de blocage total du dossier.

Le 07 août 2022, les Etats-Unis ont adopté l'Inflation Reduction Act (IRA), une loi de politique économique et industrielle visant officiellement à réduire l'inflation et à accélérer la transition énergétique à travers des subventions et crédits d'impôt massifs accordées aux entreprises qui produisent sur leur sol, utilisent des composants nord-américains et investissent dans les technologies vertes (batteries, véhicules électriques, hydrogène, semi-conducteurs verts). Perçue comme une menace structurelle pour l'Europe, dans la mesure où elle accentue les risques de délocalisation des investissements, fragilise la compétitivité des industries européennes de la transition verte et remet en cause les principes du libre-échange multilatéral, la Commission européenne y réagit en présentant son « Plan industriel du Pacte vert » le 1^{er} février 2023, accompagné de propositions législatives concrètes déposées en mars de la même année. C'est dire qu'il a fallu huit (08) mois à l'UE pour simplement formuler une réponse politique.

A la lumière de ces deux exemples, il apparaît que le système décisionnel de l'UE présente des faiblesses structurelles, notamment le principe de l'unanimité, qui confère à chaque État membre un pouvoir de blocage, et la lenteur institutionnelle. Ces

³ Le veto de la Hongrie s'explique principalement par des motifs politiques et diplomatiques, notamment son opposition à certaines sanctions contre la Russie et son souci de préserver ses liens énergétiques et commerciaux avec Moscou. Elle invoque également des préoccupations internes, comme la protection des minorités hongroises en Ukraine et le refus de mesures qu'elle estime discriminatoires ou contraires à ses intérêts nationaux. Enfin, ce veto reflète une stratégie plus large de négociation, visant à obtenir des concessions de l'UE sur le financement ou la politique migratoire avant de donner son accord.

limites constituent sans aucun doute des entraves à la capacité de l'Europe à agir efficacement et de manière réactive sur la scène internationale. Pourtant, le système international du XXI^e siècle est confronté à une pluralité de crises (sécuritaires, politiques, économiques, sanitaires, environnementales, migratoires, technologiques...) ⁴ dont les effets néfastes dépassent les frontières nationales. Et en tant que telles, ces crises nécessitent des réactions collectives, coordonnées et rapides, seules capables d'en limiter les conséquences. Autrement dit, elles impliquent la mise en place de systèmes décisionnels efficaces. Mais aussi et surtout, pour les anticiper et assurer une meilleure coordination des réponses qui y sont apportées, il apparaît également nécessaire pour les acteurs internationaux de pleinement s'inscrire dans la révolution technologique, financière et cognitive du XXI^e siècle. Un autre défi que l'Europe peine à relever.

1-3- S'inscrire pleinement dans la révolution technologique, financière et cognitive du XXI^e siècle

En janvier 2026, les cinq premières places du classement des plus grandes sociétés au monde par capitalisation boursière étaient occupées par Nvidia, Google, Apple, Microsoft et Amazon (C. Gupta, 2026 :1), des entreprises technologiques américaines fondées, en plus de l'essor d'internet et du cloud computing, sur des infrastructures numériques et des innovations technologiques telles que l'intelligence artificielle, le machine learning, les big data et l'automatisation.

En 2023, la Banque mondiale (2023 :1) soulignait que l'économie numérique contribue à plus de 15 % du produit intérieur brut (PIB) mondial et qu'au cours de la décennie 2010-2020, elle a progressé deux fois et demie plus vite que le PIB du monde physique. Elle a aussi ajouté que cette économie devrait

⁴ On peut notamment citer la Guerre entre la Russie et l'Ukraine depuis 2022, les conflits au Moyen-Orient, les coups d'État, la crise financière mondiale de 2008, l'inflation mondiale post-COVID-19, la pandémie de COVID-19 (2020-2022), les sécheresses et famines, les incendies de grande ampleur, la crise migratoire en Méditerranée, les déplacements forcés liés aux conflits en Syrie et en Ukraine, les cyberattaques contre des hôpitaux ou des réseaux électriques, la désinformation et les ingérences électorales...

atteindre 25 % d'ici à 2025, dépassant rapidement la croissance de l'économie globale.

Dans un article publié le 1^{er} juillet 2024, l'Institut national de la propriété industrielle (2024 :1) note que, selon l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), le taux de croissance des investissements dans les actifs immatériels (données, brevets, logiciels, Recherches et Développement, algorithmes, marques, dessins et modèles) a été, sur la période 2008-2023, trois fois supérieur à celui des investissements réalisés dans les actifs matériels, comme les bâtiments, les véhicules ou les stocks.

Dans sa publication « Regards sur l'entrepreneuriat 2017 », l'OCDE (2017 :108) soutient que le capital-risque constitue une source essentielle de financement pour les entreprises innovantes à fort potentiel de croissance. Enfin, selon la même organisation, le bon fonctionnement des marchés de capitaux est essentiel pour l'investissement, l'innovation et la croissance (OCDE, 2025 :1).

L'énumération de ces références vise à en tirer des enseignements. A cet effet, les deux premières mettent en évidence un basculement structurel de l'économie mondiale vers le numérique, les données et l'intelligence artificielle. La troisième révèle une transformation profonde de la nature de la richesse, davantage fondée sur des actifs cognitifs et immatériels que sur des actifs matériels. Enfin, les quatrième et cinquièmes références montrent que le financement ne dépend plus seulement des banques. Le capital-risque et les marchés financiers jouant un rôle de plus en plus central dans le financement de l'innovation et de la croissance. D'où l'émergence d'une véritable révolution technologique, financière et cognitive au XXI^e siècle.

En outre, sur la base de ces constats, il apparaît que la puissance au XXI^e siècle repose sur la maîtrise des technologies avancées, le contrôle et l'orientation des flux financiers, ainsi que sur la domination des connaissances et des données. Or, malgré sa puissance économique, commerciale et normative, l'Europe peine encore à répondre pleinement à ces nouvelles exigences.

En effet, d'un point de vue technologique, aucune firme européenne ne figure encore parmi les géants mondiaux de l'IA, du cloud ou des plateformes numériques. Ces secteurs sont dominés quasi-exclusivement par des firmes américaines, telles que Apple, Microsoft, Alphabet, Amazon ou Nvidia, et chinoises, à l'instar de Alibaba, Tencent, Huawei ou Baidu.

Concernant le domaine financier, contrairement aux entreprises américaines, qui recourent davantage aux marchés de capitaux et au capital-risque, les entreprises européennes demeurent fortement dépendantes des financements bancaires. En affirmant, dans une publication datée du 8 mars 2024, que « les prêts bancaires restent la source de financement prédominante pour les entreprises dans l'Union européenne », European Stability Mechanism (2024 :1) confirme clairement cet état de fait. Un état de fait qui relève d'ailleurs d'un autre handicap : la fragmentation du marché financier européen et sa faible orientation vers le capital-risque. Pour preuve, en 2024, la nécessité d'un marché européen des capitaux intégré a constitué un point central des travaux menés par l'Eurogroupe⁵ (European Stability Mechanism, 2024 :1). Par ailleurs, le Fonds Monétaire International a relevé que les investissements en capital-risque dans l'UE ont représenté, au cours de la décennie 2010-2020, en moyenne 0,3% du PIB par an, soit moins d'un tiers de la moyenne américaine (N. Arnauld, G. Claveres, J. Frie, 2024 :3).

Quant au volet cognitif, avec des institutions prestigieuses comme Max Planck Society⁶ ou le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS)⁷, l'Europe produit certes une recherche fondamentale forte. Cependant, force est d'observer qu'elle manque de « géants de la donnée », désignant ces entreprises dont

⁵ L'Eurogroupe est une instance informelle composée des ministres des finances des pays de la zone euro, chargée de coordonner les politiques économiques et budgétaires de ces États membres.

⁶ La Max Planck Society est une organisation de recherche allemande dédiée aux sciences fondamentales, couvrant des disciplines allant de la physique à la biologie et aux sciences sociales. Elle soutient et finance des instituts de recherche de pointe en Allemagne et à l'international.

⁷ Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) est l'organisme public français de recherche scientifique le plus important, couvrant toutes les disciplines, des sciences fondamentales aux sciences humaines et sociales. Il coordonne, finance et mène des recherches à travers ses propres laboratoires et en partenariat avec des universités et d'autres institutions en France et à l'international.

la valeur repose quasi-exclusivement sur leur capacité à collecter, traiter et monétiser des informations massives. En plus de quoi, l'on peut aussi remarquer que les dépôts de brevets dans des domaines clés comme l'intelligence artificielle sont largement dominés par la Chine et les États-Unis⁸.

Ainsi, il s'avère que l'Europe ne maîtrise pas pleinement les transformations technologiques, financières et cognitives du XXI^e siècle. Ajoutée à ses difficultés à assurer sa sécurité et à décider efficacement, ces limites l'inscrivent dans une relation de dépendance vis-à-vis des États-Unis et de la Chine sur les plans militaire, technologique et commercial. Sans omettre que dans le domaine énergétique, elle dépend principalement de la Russie.

2- Une Europe dépendante des États-Unis, de la Chine et de la Russie

Comme précédemment indiqué, l'Europe est inscrite dans une relation de dépendance à l'égard des États-Unis, de la Chine et de la Russie. Mais, il s'agit d'une dépendance qui se manifeste de manière différenciée selon les acteurs, qu'il s'agisse des États-Unis, pilier militaire et technologique de la sécurité européenne, de la Russie, longtemps fournisseur énergétique central, ou encore de la Chine, principal pôle de dépendance commercial, industrielle et technologique.

2-1- Washington : pilier militaire et technologique de la sécurité européenne

Après avoir participé à la Conférence de Munich sur la sécurité, tenue du 13 au 15 février 2026, le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, a déclaré à Bratislava que les États-Unis ne demandaient pas à leurs alliés européens de devenir des « vassaux », mais qu'ils devaient néanmoins être moins dépendants

⁸ D'après l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, entre 2014 et 2023, la Chine a déposé 38 210 brevets dans le domaine de l'IA générative, soit environ six fois plus que les États-Unis qui vient en deuxième position (6 276 brevets), représentant plus de 70 % des demandes mondiales.

de Washington (Euronews, 2026 :1). Cette déclaration illustre clairement que la dépendance militaire européenne à l'égard des États-Unis demeure une réalité incontestable.

En effet, la sécurité de l'Europe, faut-il le ramener à l'esprit, repose essentiellement sur l'OTAN, organisation au sein de laquelle les États-Unis, qui représentent à eux seuls près des deux tiers des dépenses militaires totales (OTAN, 2025 :3), fournissent l'essentiel des capacités critiques : dissuasion nucléaire, renseignement stratégique, capacités de projection, commandement et contrôle. La guerre en Ukraine corrobore cette réalité. L'aide militaire décisive apportée à Kiev, comprenant systèmes de défense aérienne, renseignement satellitaire et armements de pointe, étant largement fournie par les Américains (BBC News, 2025 :1).

En outre, les armées européennes demeurent fortement dépendantes de la technologie militaire américaine. A ce propos, (G. Gagliano, 2025 :1) relève que l'OTAN a identifié quatre domaines dans lesquels les Européens dépendent particulièrement des actifs américains : le renseignement, la surveillance et la reconnaissance (ISR, incluant drones et satellites), la défense aérienne et antimissile intégrée, les capacités de frappe de précision à longue portée et le transport stratégique avec ravitaillement en vol. À titre d'exemple, les drones MQ-9 Reaper utilisés par plusieurs pays européens (France, Italie, Espagne, Grèce, Pays-Bas) sont de conception américaine (Drone Jungle, 2022 :1).

Il apparaît donc sans équivoque que Washington constitue le pilier militaire et technologique de la sécurité européenne. Et au-delà de ce dernier, l'Europe dépend également de Pékin, pôle commercial, industriel et technologique.

2-2- Pékin : principal pôle de dépendance commerciale, industrielle et technologique de l'Europe

En août 2025, l'article : « International trade in goods – selected topics », publié par Eurostat, relève que la part de la Chine dans les importations de biens de l'Union européenne est passée

de 7,8 % en 2002 à 21,3 % en 2024, faisant de la Chine le principal fournisseur extracommunautaire de l'UE. Cette croissance significative s'explique en grande partie par la dépendance de l'Europe envers la Chine pour les matières premières stratégiques, notamment celles essentielles à la transition énergétique, aux technologies numériques et à l'industrie (éléments de terres rares lourdes, magnésium, éléments de terres rares légères, gallium, germanium...). Abordant la question, Euronews rapporte que selon le département de recherche du Parlement européen, l'UE dépend collectivement de Pékin pour environ 90 % de ses matières premières et 98 % de ses aimants à terres rares (Euronews, 2026 :1).

En outre, en dehors de ces matières, les composants électroniques, tels que les diodes, les transistors, les semi-conducteurs ou les transformateurs, occupent aussi une place de choix dans les importations européennes en provenance de la Chine. En témoigne leur valeur qui a atteint 173,7 milliards de dollars US en 2024 (Trading Economics, 2026 :1).

Aussi, afin de réduire ses coûts, bénéficier d'un écosystème industriel intégré et accéder à un marché de grande taille, l'industrie européenne a délocalisé une partie de sa production vers la Chine. Par exemple, pour la France, le Trésor public rapporte qu'en 2023, près de 2800 filiales d'entreprises françaises étaient implantées en Chine continentale et à Hong Kong (Direction générale du Trésor, 2025 :1). Toutefois, cette dynamique de délocalisation constitue un facteur de dépendance, dans la mesure où elle intègre durablement la production chinoise au cœur des chaînes de valeur européennes. Une situation qui ne se limite par ailleurs pas à l'industrie et aux matières premières stratégiques. Elle se reflète également dans le domaine énergétique, où la Russie se présente comme l'acteur majeur de l'approvisionnement énergétique européen pendant de nombreuses années.

2-3-Moscou : acteur majeur de l’approvisionnement énergétique européen pendant de nombreuses années

En février 2022, à la suite de son offensive militaire en Ukraine, la réduction et la suspension des livraisons de gaz vers l’Europe, faut-il le rappeler, a constitué la principale riposte de Moscou face aux sanctions de l’UE. Comme effets immédiats, ces coupures ont provoqué un choc énergétique majeur en Europe. À l’été 2022, les prix du gaz ont atteint des niveaux historiquement élevés⁹, entraînant une hausse brutale des factures énergétiques pour les ménages et une forte pression sur le pouvoir d’achat. Sur le plan productif, plusieurs secteurs fortement énergivores, notamment la chimie, la sidérurgie et les engrais, ont dû ralentir ou suspendre temporairement leur activité, révélant la sensibilité de l’appareil industriel européen aux tensions d’approvisionnement.

Mais, l’UE ne tarde pas à y répondre. En mars 2022, la Commission européenne lance un plan stratégique dénommé « REPowerEU ». Ce plan, selon elle, vise deux objectifs : réduire drastiquement les importations de gaz russe avant la fin de l’année 2022 et atteindre une indépendance totale vis-à-vis des combustibles fossiles provenant de la Russie avant la fin de la décennie 2020-2030 (Commission européenne, 2022 :1). Et ce, à travers la diversification des approvisionnements, la réduction de la demande et l’intensification de la production d’énergie verte dans l’UE.

De ce scénario, deux observations s’imposent. La première est qu’à cette date, la dépendance énergétique de l’Europe envers la Russie est bien réelle. Les chiffres ne disent d’ailleurs pas autre chose. En 2021, on parle de plus de 40 % de sa consommation totale de gaz, 27 % de ses importations de pétrole et 46 % de ses importations de charbon (Commission européenne, 2022 :1). Et si ces données ne concernent que l’année 2021, il s’agit d’une réalité

⁹ D’après l’Agence internationale de l’énergie (IEA), les prix au comptant du gaz naturel en Europe ont atteint des sommets en 2022, avec le prix de référence européen (TTF) qui a frôlé plus de 340 € par MWh à la fin août 2022, soulignant une flambée sans précédent des cours due à la contraction des approvisionnements, notamment russes. Ces prix moyens en 2022 ont été bien supérieurs aux niveaux historiques, contribuant à une crise énergétique marquée sur les marchés européens.

qui est bien antérieure à cette date. Elle part, pour être plus précis, de la seconde moitié du XX^e siècle, lorsque l'Europe occidentale, faute de ressources fossiles indigènes suffisantes, se voit contrainte de rechercher des partenaires énergétiques fiables, géographiquement proches et capables de fournir de grands volumes sur le long terme. C'est ainsi que l'Union soviétique (URSS), riche en hydrocarbures, s'impose progressivement comme un acteur clé de l'approvisionnement énergétique européen. Un rôle dont hérite la Russie après la dislocation de cette dernière en 1991.

Quant à la seconde observation, elle est relative à l'utilisation de cette dépendance comme un outil de pression politique par Moscou. Certes, le REpowerEU a permis de réduire la part du gaz russe dans les importations européennes de plus de 40 % en 2021 à 15 % en 2023, de cesser totalement les importations de charbon russe et de faire chuter les importations de pétrole de 27 % à environ 2-3 % (Parlement européen, 2025 : 1). Cependant, le fait que la Russie ait pu influencer le marché énergétique européen révèle que l'UE ne dispose pas d'une autonomie complète sur ses ressources stratégiques et qu'elle reste exposée aux pressions d'un fournisseur extérieur sur une dimension critique de sa sécurité économique et politique. En d'autres termes, la riposte russe prouve que la souveraineté européenne est entravée.

3- Une souveraineté entravée : l'impact de la dépendance

Du bas latin *superanus* « supérieur », la souveraineté est, avant tout, la propriété d'une puissance supérieure, l'attribut d'une instance telle que nul organe ne lui impose sa loi (D. Piérard, 2007 :87). Partant de cette définition, il apparaît que la souveraineté ne saurait pleinement s'exercer dans un contexte de dépendance, celle-ci impliquant nécessairement une capacité d'influence, voire de contrainte, de la part d'acteurs tiers. C'est pourquoi au XXI^e siècle, l'Europe, qui est structurellement dépendante des États-

Unis, de la Chine et de la Russie, voit sa souveraineté entravée par cette situation. La dépendance l'exposant de manière accrue à des pressions extérieures qui la conduisent, de fait, à adopter des décisions sous influence plutôt que dans une pleine autonomie.

3-1- Une exposition accrue aux pressions extérieures

Sur la scène internationale, la politique étrangère de tout acteur vise avant tout la défense et la promotion de ses intérêts stratégiques, économiques et sécuritaires. L'Europe s'inscrit pleinement dans cette logique. Toutefois, face aux Américains, aux Chinois et aux Russes, elle se heurte parfois à des pressions que ces derniers mobilisent afin d'influencer, de contraindre ou de réorienter ses choix lorsqu'ils entrent en contradiction avec leurs propres intérêts. La riposte russe dans le cadre de la guerre en Ukraine précitée illustre bien cette réalité en ce qui concerne Moscou.

Pour ce qui est de Washington, un exemple particulièrement révélateur réside dans la réaction américaine à la décision de l'Union européenne de soutenir l'accord sur le nucléaire iranien et de maintenir des relations commerciales légales avec Téhéran à partir de 2015. En 2018, les États-Unis réimposent en effet des sanctions extraterritoriales contre l'Iran, menaçant toute entreprise européenne, ou plus largement toute firme non-américaine, commerçant avec ce pays de pénalités sévères, voire d'une exclusion du marché américain et du système financier américain (Parlement européen, 2018 :1). Par ailleurs, les pressions américaines exercées sur les alliés européens dans le cadre de l'OTAN constituent un autre exemple significatif. Les États-Unis ont ainsi appelé à une augmentation des dépenses militaires des États membres de l'alliance jusqu'à 5 % du PIB. Une exigence portée notamment par Donald Trump¹⁰, qui a mis en doute l'engagement de l'État américain à défendre des alliés jugés insuffisamment contributeurs (Euronews, 2025, p. 1). Certains pays européens, comme l'Espagne, souhaitant maintenir des budgets de

¹⁰ Elu président des États-Unis en novembre 2024 et investi en janvier 2025.

défense plus faibles, priorisant des politiques sociales ou économiques nationales plutôt que des programmes militaires coûteux (Associated Press, 2025 :1).

Quant à la Chine, l'épisode de sa réaction à la décision de l'UE d'imposer des restrictions et des droits de douane élevés aux importations de véhicules électriques chinois, évoqué plus haut, est particulièrement éloquent. De même, en 2023, lorsque l'UE engage, à travers le Chips Act européen¹¹, une politique active de réduction des dépendances et de protection des technologies critiques, Pékin réagit rapidement. Premier producteur mondial de gallium et de germanium, deux métaux essentiels à la fabrication des semi-conducteurs, il impose alors des restrictions à l'exportation de ces ressources stratégiques. Celles-ci prennent la forme de l'instauration d'un régime de licences préalables, assorti de l'obligation de préciser le destinataire final des exportations ainsi que l'usage envisagé de ces matériaux (BFM Business, 2023 :1).

Ainsi, l'ensemble de ces exemples met en évidence l'exposition croissante de l'Europe à des pressions extérieures émanant des États-Unis, de la Chine et de la Russie. Mobilisées, comme indiqué précédemment, pour défendre leurs intérêts, ces pressions ne sont pas sans effets : elles influencent la prise de décision européenne.

3-2- Une prise de décision sous influence

L'efficacité du système décisionnel de l'UE, pour rappel, souffre de limites structurelles. À cette situation déjà critique s'ajoute le fait que certaines décisions majeures se trouvent également influencées par les États-Unis, la Chine et la Russie.

Du côté américain, on observe ainsi que, malgré la volonté affichée de l'Union de maintenir les échanges commerciaux avec l'Iran, l'ensemble des entreprises européennes disposant d'intérêts économiques aux États-Unis ont choisi de se retirer du marché iranien,

¹¹ Un cadre législatif devant mobiliser plus de 43 milliards d'euros pour stimuler la production de puces électroniques en Europe et doubler sa part de marché mondiale d'ici à 2030 : Conseil de l'Union européenne & Parlement européen. (2023, 25 juillet). « Règlement sur les semi-conducteurs : accord final sur le Chips Act visant à renforcer l'écosystème européen des semi-conducteurs. Conseil de l'Union européenne » : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2023/07/25/chips-act-council-gives-its-final-approval/>

en raison du risque d'exclusion du système financier américain (Philippe Bonnacarrère, 2019, p. 1). Ce qui a entraîné une forte chute du commerce UE-Iran dès 2019¹². De même, concernant l'augmentation des dépenses militaires des États membres de l'OTAN jusqu'à 5 % du PIB, les États européens ont fini par s'y engager, craignant un désengagement progressif de Washington (OTAN, 2025 :1).

Du côté chinois, s'il est vrai que les restrictions à l'exportation du gallium et du germanium n'ont pas conduit l'UE à remettre en cause le Chips Act, la décision de Pékin d'instaurer des barrières douanières sur plusieurs produits européens sensibles (vins, cognac, produits laitiers et porc) a néanmoins conduit la Commission européenne à réviser, en 2026, les droits de douane imposés aux véhicules électriques chinois. Il est ainsi envisagé de remplacer ces droits par des engagements de prix (EUBruxelles, 2026, p.1).

Quant à l'influence russe, elle s'est traduite, dans le cadre de la guerre en Ukraine, par une contrainte stratégique majeure imposée à l'UE : la diversification rapide de ses partenaires énergétiques, notamment au profit des États-Unis. Par ailleurs, l'exigence du paiement du gaz en roubles a conduit certaines entreprises européennes, telle qu'Eni¹³, à s'écarter de la position commune de l'Union afin de préserver leurs approvisionnements (Reuters, 2022 :1).

En somme, ces exemples montrent que la capacité décisionnelle de l'Europe est parfois redéfinie sous pressions américaine, chinoise et russe. Ils traduisent également trois dynamiques distinctes : un alignement contraint à la puissance financière et sécuritaire américaine, une révision stratégique sous pression économique chinoise et des décisions d'urgence dictées par la contrainte énergétique russe.

¹² Il est passé de 20,7 milliards d'euros en 2017 à 5,1 milliards d'euros en 2019, et est resté depuis proche de ce niveau, sur fond de sanctions renouvelées.

¹³ Groupe énergétique italien.

Conclusion

L'Europe demeure au XXI^e siècle est incapable de relever plusieurs défis dans les domaines décisifs que sont la sécurité, la décision politique et la maîtrise des innovations technologiques, financières et cognitives du XXI^e siècle. Cela limite son autonomie et expose sa souveraineté à des pressions extérieures qui influencent concrètement ses prises de décision. Ces fragilités l'exposent au risque de vassalisation ou de soumission dans un système international marqué par des rapports de force.

Le système décisionnel de l'Europe présente d'énormes faiblesses et reste influencé par les Etats unis, la Chine et la Russie. La guerre en Ukraine, les relations avec l'Iran illustrent parfaitement cette incapacité à s'affirmer sans tenir compte de l'humeur des Etats Unis d'Amérique, des réactions de la Chine et de la Russie. C'est une Europe à la fois passive et attentiste sur certaines questions internationales qui voit sa souveraineté entravée. Le poids des Américains au sein de l'OTAN qui n'a fait que s'accroître depuis sa création montre qu'elle n'a pas toutes les clés de sa propre sécurité. Les déclarations des autorités américaines tendent même l'infantiliser sur ces questions militaires en lien avec l'OTAN. Les niveaux différents de dépendance énergétique à l'égard de la Russie expliquent en partie l'absence de consensus sur le long terme et ses fragilités face à ce pays. Moscou reste le principal fournisseur d'énergie et les états n'ont pas le même niveau de dépendance vis-à-vis du Kremlin. : Quant à la Chine, elle est le principal pôle de dépendance commerciale, industrielle et technologique de l'Europe. Les questions relatives aux taxes douanières avec la Chine font trembler l'Europe qui n'est plus sûre de la garantie et du soutien des Etats Unis d'Amérique. L'étude a ainsi révélé que l'Europe apparaît désormais comme une puissance impuissante sur bien de points face aux Etats unis d'Amérique, à la chine et à la Russie.

Références bibliographiques

ADJUTOR Stéphane, BENA Adrien, GANEM Stéphane, 2024. « Le marché unique européen, un vecteur d'intégration économique et commerciale », *Trésor Éco*, n° 338, pp.1-4

ARNOLD Nathaniel, CLAVERES Guillaume, FRIE Jan, 2024. « Stepping up venture capital to finance innovation in Europe », *IMF Working Paper*, Vol.146, N°2024, pp.1-42.

» : <https://donnees.banquemondiale.org/pays/union-europeenn>, Consulté le 19 février 2026.

BFM BUSINESS, 2023. « Semi-conducteurs : la Chine restreint les exportations de deux métaux critiques » : https://fr.linkedin.com/posts/bfm-business_semi-conducteurs-la-chine-restreint-les-activity-7081668040731308032-Gste, consulté le 02 mars 2026,

BONNECARRÈRE Philippe, 2019. « Quelles réponses européennes à l'extraterritorialité américaine ? », *Question d'Europe*, n° 501, Fondation Robert Schuman, p. 1-4.

BORRELL Josep, 2020. « De l'intérêt de l'autonomie stratégique européenne, Service européen pour l'action extérieure : https://www.eeas.europa.eu/eeas/de-l-interet-de-l-autonomie-strategique-europeenne_fr, Consulté le 24 février 2026.

CARON Jean-Claude, VERNUS Michel, (2019), « La colonisation et les impérialismes européens », In *L'Europe au XIX^e siècle : des nations aux nationalismes (1815-1914)*, Paris, Armand Colin, pp. 401-431.

CHASTAND Jean-Baptiste, MALINGRE Virginie, 2024. « Aide à l'Ukraine : l'Union européenne lance une offensive pour lever le veto de la Hongrie », *Le Monde* : https://www.lemonde.fr/international/article/2024/01/30/aide-a-l-ukraine-l-union-europeenne-lance-une-offensive-pour-lever-le-veto-de-la-hongrie_6213770_3210.html, Consulté le 21 février 2026,

COMMISSION EUROPÉENNE, 2022. « Focus: reducing the EU's dependence on imported fossil fuels » :

https://commission.europa.eu/news-and-media/news/focus-reducing-eus-dependence-imported-fossil-fuels-2022-04-20_en, Consulté le 25 février 2026.

COMMISSION EUROPÉENNE, 2023. « Règlement sur les semi-conducteurs : accord provisoire entre le Conseil et le Parlement européen » :

<https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2023/04/18/chips-act-council-and-european-parliament-strike-provisional-deal/>, Consulté le 02 mars 2026.

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, 2026. « Le rôle de l'UE dans le commerce mondial, infographie » : <https://www.consilium.europa.eu/fr/infographics/the-eu-s-role-in-global-trade/>, Consulté le 20 février 2026

CONSEIL EUROPÉEN, 2026. « Commerce : comment l'Union européenne façonne ses relations commerciales avec le reste du monde » : <https://www.consilium.europa.eu/fr/topics/trade/>, Consulté le 21 février 2026.

DUCHÊNE Sophie, TIDEY Alice, 2026. « Von der Leyen : l'Europe doit assumer ses responsabilités en matière de sécurité », Euronews, p. 1-3 : <https://fr.euronews.com/my-europe/2026/02/14/von-der-leyen-leurope-doit-assumer-ses-responsabilites-en-matiere-de-securite>, Consulté le 27 février 2026.

EUBRUXELLES, 2026. « EU keeps duties on Chinese electric vehicles while opening the door to price undertakings » : <https://2eu.brussels/en/news/eu-keeps-duties-on-chinese-electric-vehicles-while-opening-the-door-to-price-undertaking>, Consulté le 23 février 2026.

EUR-LEX, 2026. « Glossaire – Unanimity » : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=LEGISSUM:unanimity>, Consulté le 21 février 2026.

EURONEWS, 2025. « Les États-Unis pressent pour que les États membres de l'OTAN augmentent leurs dépenses de défense » : <https://fr.euronews.com/my-europe/2025/05/14/les-usa->

veulent-que-les-etats-membres-de-l-otan-augmentent-leurs-
depenses-de-defense, Consulté le 21 février 2026.

EUROSTAT, 2025. « International trade in goods – selected
topics, Statistics Explained,
Luxembourg » : [https://ec.europa.eu/eurostat/statisticsexplained/
index.php/International_trade_in_goods_-_selected_topics](https://ec.europa.eu/eurostat/statisticsexplained/index.php/International_trade_in_goods_-_selected_topics),
Consulté le 28 février 2026.

GAILLARD Marion, (2018), « L'Union européenne est-elle une
grande puissance ? », Vie publique : [https://www.vie-
publique.fr/parole-dexpert/38591-lunion-europeenne-est-elle-
une-grande-puissance](https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/38591-lunion-europeenne-est-elle-une-grande-puissance), Consulté le 26 février 2026.

GUPTA, Cherry, 2026. « Top 10 most valuable global companies
of 2026 », *Indian Express* :
[https://indianexpress.com/article/trending/top-10-listing/top-
10-valuable-global-companies-2026-nvidia-alphabet-apple-leads-
10463535/](https://indianexpress.com/article/trending/top-10-listing/top-10-valuable-global-companies-2026-nvidia-alphabet-apple-leads-10463535/), Consulté le 25 février 2026,

INPI, 2024. « Croissance rapide des investissements dans les actifs
immatériels » : [https://www.inpi.fr/a-la-une/
croissance-rapide-
des-investissements-dans-les-actifs-immateriels-quels-pays-tirent-
leur](https://www.inpi.fr/a-la-une/croissance-rapide-des-investissements-dans-les-actifs-immateriels-quels-pays-tirent-leur), Consulté le 26 février 2026,

JEAN Sébastien, MÉJEAN Isabelle, SCHULARICK, Moritz,
2025. « EU-China Economic Relations and Global Imbalances »,
Conseil d'analyse économique (CAE) : [https://cae-
eco.fr/static/pdf/FGCEE_Joint-statement_China_250828.pdf](https://cae-eco.fr/static/pdf/FGCEE_Joint-statement_China_250828.pdf),
Consulté le 26 février 2026.

JOANNIN Pierre, 2009. « L'Europe en 2025 : géant économique,
nain politique ? », *Géoéconomie*, vol. 50, n° 3, p. 79-85.

KIRBY, Paul, 2022. « Pourquoi la Russie a-t-elle envahi l'Ukraine
et que veut Poutine ? », *BBC Afrique*,
<https://www.bbc.com/afrique/monde-60431145>, Consulté le 26
février 2026.

MARTIN Éric-André, 2020, « The Brussels Effect: How the
European Union Rules the World », *Politique étrangère*, vol. 85, n° 3,
p. 214-215.

OTAN, 2025. « Defence Expenditure of NATO Countries (2014-2025) », pp. 1-17:

https://www.nato.int/cps/en/natohq/news_218207.htm,

Consulté le 01 mars 2026.

OTAN, (2025), « Dépense de défense et engagement des 5 % » :

<https://www.nato.int/fr/what-we-do/introduction-to-nato/defence-expenditures-and-natos-5-commitment>,

consulté le 21 février 2026.

PARLEMENT EUROPÉEN, (2025), « Phasing out Russian fossil fuel imports »:

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2025/775863/EPRS_BRI\(2025\)775863_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2025/775863/EPRS_BRI(2025)775863_EN.pdf), Consulté le 28 février 2026.

PIÉRARD Denis, (2007), « Souveraineté », *Quaderni*, n° 63, p. 87-89 :

<https://www.cairn.info/revue-quaderni-2007-2-page-87.htm>, Consulté le 02 mars 2026.

REUTERS, (2022), « Eni set to open roubles account for Russia gas unless told otherwise by EU »:

<https://www.reuters.com/business/energy/eni-set-open-roubles-account-russia-gas-unless-told-otherwise-by-eu-2022-05-13/>,

Consulté le 21 février 2026.

UNION EUROPÉENNE, (2016), « Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données (RGPD) » : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32016R0679>,

Consulté le 19 février 2026.

UNION EUROPÉENNE, (2026), « L'euro à l'échelle internationale » : https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/euro/euro-internationally_fr,

Consulté le 19 février 2026.

UNION EUROPÉENNE, (2026), « Principales réalisations et avantages concrets de l'Union européenne » : https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/achievements_f,

Consulté le 17 février 2026.

UNIVERSALIS, (2025), « Union européenne (Histoire de l') », Encyclopædia Universalis.: <https://www.universalis.fr/encyclopedie/union-europeenne-histoire-de-l/>, Consulté le 17 février 2026.

WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (OMPI/WIPO), 2024, « Artificial Intelligence Patents: Global Trends in Generative AI », 12p : https://www.wipo.int/pressroom/en/articles/2024/article_0009.html, Consulté le 28 février 2026.